

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 4 octobre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 4 octobre 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat présente, à l'occasion du nouvel an musulman, ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à la Oumah islamique, et prie pour la consolidation d'un Sénégal prospère dans la paix, la solidarité et l'équité.

Rappelant l'importance primordiale qu'il accorde au renouveau et à la modernisation du système des transports aériens, dans le cadre du PSE, le Président de la République invite le Gouvernement à prendre toutes les dispositions requises, en vue de l'inauguration et du fonctionnement effectif de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD), le 7 décembre 2017. Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de veiller particulièrement à la prise en charge intégrale de toutes les recommandations relatives à la sécurité et à la sûreté aériennes. A ce sujet, il importe d'accroître la professionnalisation de la fonction « sécurité et sûreté aéroportuaires », de renforcer les personnels et les dispositifs de motivation des forces de sécurité mobilisées, et d'envisager le recours complémentaire aux sociétés privées de contrôle de sécurité, à l'image des grands aéroports de classe mondiale.

Le Chef de l'Etat demande enfin au Premier Ministre de présider, in situ, au courant du mois d'octobre 2017, un Conseil interministériel consacré à l'ouverture et au développement de la plateforme aéroportuaire de AIBD.

En outre, le Président de la République invite le Gouvernement à intensifier la mise en œuvre du programme de rénovation des aéroports régionaux, notamment de Saint-Louis, Matam, Ziguinchor et du Cap Skirring, et à assurer la mise en service prochaine des avions récemment acquis par la nouvelle compagnie aérienne nationale Air Sénégal SA, symbole du renouveau de notre système national de transports aériens.

Appréciant la politique d'aménagement du territoire et le niveau d'exécution des engagements pris lors des conseils des ministres délocalisés, le Président de la République demande au Premier Ministre d'actualiser, en rapport avec les gouverneurs de région, l'état de mise en œuvre des programmes prioritaires d'investissements publics régionaux, en veillant à la cohérence sectorielle de tous les projets développés, à la consolidation et à la mutualisation des actions de l'Etat, des collectivités territoriales et des partenaires techniques et financiers.

En vue d'asseoir un développement territorial équitable et durable du Sénégal, le Chef de l'Etat indique au Premier Ministre la nécessité de préparer, l'organisation en décembre 2017, d'une

conférence nationale sur l'aménagement et l'attractivité du territoire, et de mettre en place, un schéma interministériel de coordination, de suivi et d'évaluation des structures, projets et programmes de développement territorial, et qui intègre le recensement des emplois directs et indirects générés.

Poursuivant sa communication autour de la politique de promotion de l'habitat social et de sa volonté de faciliter l'accès de nos compatriotes à un logement décent, le Président de la République invite le Gouvernement à prendre toutes les mesures requises, pour une application immédiate et optimale de la loi n° 2016-31 du 08 novembre 2016 portant loi d'orientation sur l'Habitat social. A cet effet, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement l'impératif de mieux encadrer l'environnement, le développement et la régulation des activités de promotion et de gestion immobilières.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats.

Le Ministre des Affaires étrangères assurant l'intérim du Premier Ministre, a rendu compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale ;

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur le programme spécial d'alimentation en eau potable de Dakar (PS-DAK).

Le Ministre du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie a fait le point des préparatifs de la 2ème session du Salon international de l'Habitat de Dakar, prévue du 10 au 12 octobre 2017.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipe rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole 2017-2018.

Le Ministre de l'Education nationale a rendu compte des préparatifs de la rentrée scolaire 2017-2018.

Le Ministre des Transports et du Développement des Infrastructures aéroportuaires a fait le point de la situation pluviométrique à la date du 25 septembre 2017.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de décret portant dissolution de l'Agence de Promotion du Réseau hydrographique national (APRHN) ;
- le projet de décret modifiant et remplaçant certaines dispositions du décret n°99-908 du 13 septembre 1999 fixant les conditions générales d'emploi et de rémunération des maîtres contractuels.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA, Conseiller des Affaires étrangères principal,

Ambassadeur du Sénégal au Brésil, est nommée, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Pedro Pablo KUCZYNSKI, Président de la République du Pérou, avec résidence à Brasilia ;

- Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA, Conseiller des Affaires étrangères principal, Ambassadeur du Sénégal au Brésil, est nommée, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Madame Michelle BACHELET, Présidente de la République du Chili, avec résidence à Brasilia ;

- Monsieur Papa Amadou SARR, titulaire d'un Master en Economie du Développement, précédemment Directeur général du Secteur financier et de la compétitivité, est nommé Délégué général à l'Entreprenariat ;

- Monsieur Mamadou NDIONE, Logisticien-Economiste, est nommé Directeur général du Conseil sénégalais des Chargeurs (COSEC) ;

- Monsieur El Hadji Abdoulaye GUEYE, Administrateur civil, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, au Ministère de l'Environnement et du Développement durable, poste vacant ;

- Le Colonel Meissa SARR est nommé attaché militaire, naval et de l'air près l'Ambassade du Sénégal en République fédérale d'Allemagne, en remplacement du Colonel Bachir NDAW, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole